

CONDITIONS DE TRAVAIL : ET NOTRE POUVOIR D'AGIR ?

Un stage de formation syndicale est organisé par
SUD Education Calvados les

Judi 9 et vendredi 10 janvier 2020
à Caen (lieu à préciser)

Pour lutter contre la dégradation de nos conditions de travail et faire valoir nos droits, il existe des moyens concrets. Ce stage sera l'occasion de découvrir et de s'emparer des outils pour défendre et améliorer nos conditions de travail.

S'emparer de notre pouvoir d'agir,
c'est se réapproprier notre travail.

Ce stage est ouvert à tous les personnels, syndiqués ou non, fonctionnaires d'Etat ou des collectivités territoriales, contractuel-les de droit public ou privé, de la maternelle à l'université. La participation à un stage de formation syndicale sur temps de travail est un droit qu'il faut faire vivre. Nous avons individuellement droit à 12 jours de formation syndicale par an. Vous pouvez dès à présent nous contacter par courriel pour vous inscrire et informer l'employeur de votre participation par courrier et par voie hiérarchique (*voir modèle joint ou contacter le syndicat*), ce **jusqu'au lundi 9 décembre**. En cas de refus de votre employeur ou de votre chef-fe de service, contactez-nous rapidement.

